

Extrait du Site de l'Association Adéquations

<http://www.adequations.org/spip.php?article1311>

Le Réseau ETAL écrit aux candidat-e-s aux élections régionales de mars 2010

- Nos projets & actions en cours - Démocratie & veilles citoyennes - Réseau ETAL : Appel citoyen sur le lobbying, actions - Actions et positions du Réseau ETAL - Plaidoyer lors des élections régionales de mars 2010 -

Date de mise en ligne : jeudi 4 mars 2010

Site de l'Association Adéquations

Les régions constituent un niveau de gouvernance important dans tous les pays démocratiques. Elles sont en charge de responsabilités spécifiques qui concernent de près la vie des citoyen-nés.

Le réseau ETAL, pour l'encadrement et la transparence des activités de lobbying, a écrit aux candidat-es aux prochaines élections régionales (c'est-à-dire aux différentes têtes de listes dans chacune des régions) pour leur poser trois questions importantes concernant leurs points de vues et engagements en matière de réglementation du lobbying, de prévention des conflits d'intérêt et de participation citoyenne aux prises de décision.

Réseau ETAL

Appel citoyen pour un encadrement et une transparence des activités de lobbying en direction des instances de décision publiques

Lettre ouverte du réseau ETAL aux partis politiques et leurs candidat-es aux élections régionales 2010

Paris, le 20 février 2010

Objet

- ▶ **Information** : le réseau ETAL agit pour un encadrement et une transparence des activités de lobbying en direction des instances de décision publiques
- ▶ **Questions aux partis** : ETAL questionne les têtes de liste aux élections régionales sur leur programme en matière de :
 - ' réglementation du lobbying,
 - ' prévention des conflits d'intérêts,
 - ' participation pluraliste à l'expertise et à la décision.

Madame, Monsieur,

Le [réseau ETAL \(pour un Encadrement et une Transparence des Activités de Lobbying\)](#) regroupe 20 associations et syndicats autour d'un [Appel citoyen pour un encadrement et une transparence des activités de lobbying en direction des instances de décision publiques](#), que vous trouverez ci-joint.

Nous effectuons une veille documentaire, informons le public et formulons des propositions sur les questions suivantes :

- ▶ la réglementation des pratiques de lobbying,
- ▶ la prévention et la sanction des conflits d'intérêt entre la décision publique et des intérêts économiques catégoriels,
- ▶ la prévention des [poursuites-bâillons](#) abusives contre des associations,
- ▶ la prise en compte équitable de toutes les informations et positions, y compris [l'expertise citoyenne et scientifique indépendante](#) au service de l'intérêt général.

Dans ce cadre, ETAL a pris position sur les registres des lobbyistes très insuffisants mis en place à [l'Assemblée nationale](#) et au [Sénat](#) en 2009. ETAL relaie en France la [campagne citoyenne Alter EU](#) sur le registre des lobbyistes et les conflits d'intérêt dans les institutions européennes.

Le niveau de la gouvernance régionale nous paraît particulièrement important dans ces domaines. Les institutions décentralisées sont exposées au clientélisme, aux stratégies d'influence déployées par des lobbies, notamment en matière de marchés publics, de gestion des biens communs. Les sondages montrent une perte de confiance des citoyen-nes, ce qui a amené le Comité des régions de l'Union européenne à faire de la lutte contre la corruption au niveau local une priorité en 2010 [1].

Le niveau local et régional est celui de prise de décision touchant directement la vie des citoyen-nes. Il devrait permettre plus facilement la mise en oeuvre d'une politique de transparence, et d'assurer des processus de participation équitable des acteurs du territoire aux consultations et à la prise de décision.

C'est pourquoi les membres du réseau ETAL (voir la liste plus bas) souhaitent connaître votre position et vos engagements sur les trois points suivants :

1/ Quel est le programme et quelle sera votre action concernant les procédures concrètes de régulation des

activités de lobbying dans votre conseil régional ?

- ▶ Soutenez vous la mise en place d'un **registre obligatoire** recensant les représentants d'intérêt reçus par des élu-es ?
- ▶ Pour assurer une **réelle traçabilité** des décisions, soutenez vous la retranscription et la publication en ligne des auditions de groupes d'intérêts ?

2/ Comment assurez vous l'absence de conflits d'intérêts dans le processus de désignation des candidat-es, puis dans le contrôle de l'indépendance des élu-es ?

- ▶ Vos instances ont-elles exercé une vigilance particulière et ont-elles appliqué des procédures spécifiques visant à **éviter** toute candidature de personnes qui se trouveraient, une fois élues, en **situation de conflit d'intérêt** manifeste ?
(Notamment, personnes assurant déjà une fonction de conseil ou assumant une responsabilité de haut niveau dans des entreprises sollicitant des aides ou soumissionnant à des contrats importants auprès de la collectivité, personnes assurant une fonction de conseil ou une responsabilité au sein d'organisations de promotion d'intérêts financiers, industriels...).

3/ La participation équilibrée des citoyen-nes au processus décisionnel

Des expériences ont montré l'intérêt et l'efficacité de mécanismes pour une prise de décision pluraliste mobilisant les acteurs du territoire : conférences ou conventions de citoyens, partenariats institutions / citoyens pour la recherche (PICRI), etc.

- ▶ Quels sont les mécanismes figurant dans votre programme dans le domaine de la **participation des citoyen-nes** et des organisations de la société civile aux grandes politiques régionales ?

Le réseau ETAL vous remercie du soin que vous apporterez à préciser ces trois points. Votre réponse et/ou tout document de position ou point de vue de votre part et émanant des candidat-es de votre liste sur la question du lobbying, des conflits d'intérêt et de l'indépendance de la prise de décision publique seront publiés dans notre rubrique d'information : <http://www.adequations.org/spip.php?rubrique241>

Restant à votre disposition pour tout contact ou précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le Réseau ETAL,

Yveline Nicolas
Association Adéquations

Secrétariat du Réseau ETAL
Adéquations
c/o Maison des associations
206 Quai de Valmy - 75010 Paris
Contact Yveline Nicolas, contact.adequations.org

Membres du Réseau ETAL (voir aussi ici : >>>>) Action Consommation " ACME (Association pour un contrat mondial de l'eau) " Adéquations " AITEC (Association internationale de techniciens, experts et chercheurs) " Amis de la Terre " Anticor " ATTAC " Ban Asbestos France (association de lutte contre l'amiante) " Cheminements Solidaires " Confédération paysanne " CRIIRAD (Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité) " Fondation France Libertés " FGTE - CFDT (Fédération générale des transports et de l'équipement) " Fondation Sciences Citoyennes " Fédération nationale de l'agriculture biologique " Greenpeace " Inf'OGM " MDRGF (Mouvement pour le droit et le respect des générations futures) " Réseau semences paysannes.

**Réponses parvenues (dans l'ordre d'arrivée),
en ligne sur le site d'Adéquations :**

- ▶ [Modem Ile de France](#)
- ▶ [Parti socialiste région centre](#)
- ▶ [Europe Ecologie Bretagne](#)
- ▶ [Europe Ecologie Haute Normandie](#)
- ▶ [Modem Haute Normandie](#)
- ▶ ["Tous ensemble à gauche" Champagne Ardennes](#)
- ▶ [Parti socialiste \(et alliés\) Nord Pas de Calais](#)
- ▶ [Europe Ecologie Nord Pas de Calais](#)
- ▶ [Europe Ecologie Ile de France](#)
- ▶ [UMP \(et alliés\) Pays de la Loire](#)

Post-scriptum :

- ▶ *Liens externes*
les associations [Transparency International France](#) et [Anticor](#) ont également posé des questions aux candidat-es sur leurs engagements en matière de lutte contre la corruption, de prévention des conflits d'intérêt et de respect de critères éthiques.

- ▶ Sur le site d'Adéquations
- [Vue d'ensemble de notre rubrique "Action lobbying"](#)
- [Liste de tous les articles consacrés à ce thème](#)

[1] Voir la [Déclaration le 13/11/2009 du Comité des régions et du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux](#).